

Saint -Martin -d'Hères, le 22 mars 2017



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Affaire suivie par : Caroline BIARD
Tél : 04 56 82 58 19
Mél. : caroline.biard@univ-grenoble-alpes.fr

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 17 mars 2017

N° 002-D 17.03.2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-sept mars à neuf heures, le Conseil d'Administration de l'université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière, dans l'amphithéâtre 018 du bâtiment IM²AG après convocation légale, sous la présidence de Lise DUMASY, Présidente.

Point à l'ordre du jour : Dénomination du nouveau bâtiment EESS (espace européen des sciences sociales) en bâtiment « Simone Veil »

Membres présents : Lise DUMASY, Sébastien BERNARD, Hervé COURTOIS, Anne-Marie GRANET-ABISSET, Ahmed LBATH, Pierre THIBAUT, Jean-Philippe VUILLEZ, Kirsten MARTENS, Françoise PAPA, Rachid WALIDI, Isabelle BORRAS, Mitra KAFI, Eric GUINET, Gérard FORESTIER, Abdelmalek MABED, Orianna SOTO, Ludovic BRUN, Kilian GOMES DA SILVA, Clément ROUQUIER, Gaspard TERRAY, Laora VACHAUD, Claus HABFAST, Jocelyne GARNIER, France-Dominique LOUIE, Sylvie VIANNET.

Membres représentés : Marie-Laurence CARON-FASAN (procuration à Anne-Marie GRANET ABISSET), Almudena DELGADO LARIOS (procuration à Kirsten MARTENS), Robert BONAMY (procuration à Ahmed LBATH), Mary CALLANAN (procuration à Orianna SOTO), Sylvie MARTIN MERCIER (procuration à Françoise PAPA), Olivia WENDLING (procuration à Sébastien BERNARD), Camille DUGELAY (procuration à Gaspard TERRAY), Nicolas DARAGON (procuration à Hervé

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

COURTOIS), Christoph SORGER (procuration à Lise DUMASY), Edith BOLF (procuration à Isabelle BORRAS).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres

Rapporteur : Mme Lise DUMASY, Présidente

Mme la Présidente indique qu'un nouveau bâtiment du campus (le bâtiment Espace Européen des Sciences Sociales) vient d'être réceptionné et sera mis en service au début du mois de mai 2017.

Elle précise qu'il a été proposé, par la Faculté de Droit et la Faculté d'Economie de Grenoble que ce nouveau bâtiment EESS porte le nom de Mme Simone Veil, femme politique, ancienne présidente du parlement européen, ministre et académicienne.

Considérant que la famille de Mme Simone Veil a donné son accord à cette dénomination,

Mme Lise DUMASY, Présidente de l'université Grenoble Alpes, propose au conseil d'administration, d'approuver la dénomination du nouveau bâtiment EESS en « bâtiment Simone Veil ».

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	25
Membres représentés	10
Nombre de votants	35
Voix favorables	35
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, la dénomination du nouveau bâtiment EESS en « bâtiment Simone Veil ».

Fait à St- Martin- d'Hères, le 22 mars 2017

Pour la Présidente et par délégation

Publié le : 30.03.17

Transmis au Rectorat le : 30.03.17

Le Directeur général des services,

Pour la Présidente
et par délégation
Joris BENELLE
Le Directeur général des services
Joris Benelle

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.